



Conseil de sécurité
Séance en formule Arria

**« Enfants et conflits armés: crise ukrainienne.
Évacuation des enfants de la zone de conflit. »**

New York, le 5 avril 2023

Monsieur le Président,

Depuis leur création il y a trente ans, les réunions selon la formule Arria permettent aux membres du Conseil de recevoir des avis experts et des informations de manière informelle, en dehors de la salle du Conseil. Ce format n'a jamais été destiné à diffuser de la désinformation, à déformer les réalités sur le terrain ou à promouvoir un récit politiquement biaisé.

La sélection des intervenants par la Russie aujourd'hui va clairement à l'encontre de cet objectif initial. Nous rejetons la participation de soi-disant représentants de la « République populaire de Donetsk » ainsi que d'une personne faisant l'objet d'une enquête de la Cour pénale internationale (CPI) et contre laquelle un mandat d'arrêt a été délivré. Nous rappelons la résolution ES-11/4 de l'Assemblée générale des Nations Unies et réaffirmons notre attachement sans équivoque à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Les tentatives d'annexions par la Russie n'ont aucune validité et constituent de graves violations du droit international. Notre présence aujourd'hui ne saurait être interprétée comme valant reconnaissance d'une telle modification de statut.

Notre participation à cette réunion a pour but d'exprimer notre forte opposition à certaines des revendications présentées aujourd'hui.

Dans cette optique, nous rappelons les faits suivants :

L'agression militaire russe contre l'Ukraine a entraîné des souffrances intolérables pour les enfants. La Suisse est profondément inquiète face aux déportations et transferts illégaux d'enfants constatés par la Commission d'enquête indépendante, qui a qualifié ces cas de crimes de guerre. Nous exhortons la Russie à mettre immédiatement en œuvre les recommandations de cette Commission, notamment en fournissant des informations fiables

sur les enfants déportés ou transférés, en facilitant la communication entre eux et leurs familles et en initiant de manière proactive leur retour en Ukraine.

Le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire accordent une protection spéciale aux enfants. La Suisse insiste sur l'importance des obligations internationales de la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que de la quatrième convention de Genève et du premier Protocole additionnel. Nous appelons la Russie à se conformer immédiatement à ses obligations en vertu du droit international.

La Suisse réitère son plein soutien à la CPI en tant qu'institution judiciaire indépendante et impartiale. Nous soutenons fermement les efforts cruciaux que la Cour déploie dans le cadre de la lutte contre l'impunité, notamment par le biais d'enquêtes indépendantes dans diverses situations.

Le Conseil de sécurité a fait de la protection des enfants un aspect essentiel de la paix et de la sécurité internationales. Le meilleur moyen de protéger les enfants est l'absence de violence. La Suisse continue donc de condamner fermement l'agression militaire russe contre l'Ukraine et appelle la Russie à retirer sans délai ses troupes de l'entier du territoire de l'Ukraine.

Je vous remercie de votre attention.

Unofficial translation

Mr. President,

Since their inception thirty years ago, Arria Formula meetings have allowed Council members to receive expert advice and information informally, outside the Council chamber. This format was never intended to spread disinformation, distort realities on the ground or promote a politically biased narrative.

Russia's selection of speakers today clearly runs counter to this initial objective. We reject the participation of so-called representatives of the "Donetsk People's Republic" as well as a person under investigation by the International Criminal Court (ICC), and for whom an arrest warrant has been issued. We recall UN General Assembly resolution ES-11/4 and reaffirm our unequivocal commitment to the sovereignty, independence, unity and territorial integrity of Ukraine within its internationally recognised borders. Russia's attempted annexations have no validity and constitute serious violations of international law. Our presence here today should not be interpreted as recognition of such a change in status.

Our participation in this meeting is intended to express our strong opposition to some of the claims made today.

In this context, we recall the following facts:

The Russian military aggression against Ukraine has resulted in intolerable suffering for children. Switzerland is deeply worried by cases of unlawful deportations and transfers of

children, which the Independent Commission of Inquiry found to be war crimes. We urge Russia to immediately implement the recommendations of this Commission, including by providing reliable information on deported or transferred children, facilitating communication between them and their families, and proactively initiating their return to Ukraine.

International human rights law and international humanitarian law grant special protection to children. Switzerland stresses the importance of the international obligations of the Convention on the Rights of the Child, as well as the Fourth Geneva Convention and the First Additional Protocol. We call on Russia to immediately comply with its obligations under international law.

Switzerland reiterates its full support for the ICC as an independent and impartial judicial institution. We strongly support the Court's crucial efforts in the fight against impunity, including through independent investigations in various situations.

The Security Council has made the protection of children an essential aspect of international peace and security. The best way to protect children is the absence of violence. Switzerland therefore continues to strongly condemn the Russian military aggression against Ukraine, and calls on Russia to withdraw its troops from the entire territory of Ukraine without delay.

I thank you for your attention.